

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Stratégie de transformation numérique 2026-2028

Pour le secteur professionnel de la danse

Élaborée par Flavio Cardellicchio, PhD
Directeur de la transformation numérique
Partenariats stratégiques RQD



Montréal, 7 octobre 2026

01 CONTEXTE

Contexte global et mutations du secteur

Le secteur professionnel de la danse et de la diffusion de spectacles traverse une période charnière, marquée par l'évolution rapide des pratiques et des technologies numériques. Les artistes, les organismes et les diffuseurs doivent adapter leurs approches à de nouveaux usages et à l'évolution des attentes des publics envers les arts de la scène. La création et la diffusion artistiques se déploient désormais dans des formats et des espaces variés, en présence comme en ligne, en direct ou en différé. La webdiffusion et les formes audiovisuelles liées à la danse, dont la cinédanse, élargissent également les possibilités de circulation des œuvres et d'accès aux publics.

Ces transformations ne concernent pas seulement les expériences des publics : elles redéfinissent aussi les outils, les pratiques de travail et les dynamiques de collaboration, de production, de communication et de valorisation des œuvres chorégraphiques. L'essor rapide de l'intelligence artificielle en constitue aujourd'hui l'une des manifestations les plus visibles. Elles invitent le milieu à mieux comprendre les changements en cours, à en mesurer les effets et à saisir collectivement les possibilités qu'ils ouvrent.

Trois constats pour orienter l'action

- les publics, particulièrement les plus jeunes, accèdent de plus en plus aux contenus culturels par des environnements numériques largement dominés par des plateformes et des acteurs internationaux ;
- la visibilité et la découvrabilité des créations québécoises deviennent des enjeux importants de souveraineté culturelle ;
- les organismes culturels présentent des niveaux de maturité numérique très variables, dans un contexte où les ressources, les compétences et le temps disponibles demeurent souvent limités.

L'élaboration d'une stratégie de transformation numérique, assortie d'un plan d'action pour le RQD et le secteur professionnel qu'il représente, apparaît ainsi comme une priorité. Elle doit permettre de renforcer la capacité du milieu à s'adapter aux transformations en cours, à faire des choix éclairés et à prendre pleinement part à l'évolution numérique du secteur des arts et de la culture.

Face à ces transformations, le RQD est appelé à jouer un rôle structurant en accompagnant le milieu dans une transition numérique concertée, inclusive et durable, ancrée dans les réalités du secteur professionnel de la danse.

02 VISION

Bâtir un écosystème numérique pour la danse

La stratégie de transformation numérique du RQD repose sur une ambition claire : faire du numérique un levier au service du développement, du rayonnement et de la capacité d’agir du secteur de la danse.

À l’horizon 2028, le RQD souhaite que le secteur professionnel de la danse ait renforcé sa capacité collective à comprendre, maîtriser et mobiliser le numérique en fonction de ses besoins, de ses missions et de ses valeurs.

D’ici 2028, le RQD s’engage à contribuer à un écosystème :

Plus découvrable

où les artistes, les chorégraphes, les œuvres et les organisations professionnelles de la danse au Québec sont mieux référencés, mieux indexés et plus visibles dans les environnements numériques. Cette découvrabilité repose notamment sur la structuration des données sectorielles, l’utilisation de Wikidata et une présence numérique mieux coordonnée, favorisant la circulation des œuvres au Québec et à l’international.

Plus compétent

où les professionnel·les du secteur disposent des connaissances et des outils nécessaires pour évoluer dans un environnement numérique en constante transformation. Cela implique une meilleure maîtrise des outils de communication, de gestion et de diffusion, mais aussi une capacité à évaluer et à intégrer les innovations de manière pertinente.

Plus structuré

fondé sur des données fiables, des pratiques mieux partagées et des outils capables de soutenir la prise de décision, la collaboration et le développement du secteur.

Plus responsable

intégrant les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux liés au numérique, notamment la protection des données, les usages de l’intelligence artificielle et l’adoption de pratiques plus sobres et durables.

Cette vision s’inscrit dans une logique de transformation collective où le numérique contribue à la cohésion, à l’innovation et au rayonnement du secteur, sans devenir une finalité en soi.

03 ENJEUX

Du constat à l'action

Les travaux de recherche et les sondages menés auprès des membres du RQD font ressortir des enjeux largement partagés. Ils témoignent moins d'un manque d'intérêt envers le numérique que de difficultés à l'intégrer de manière cohérente et durable aux pratiques organisationnelles. Cinq enjeux principaux se dégagent :

- 01** Une vision et une gouvernance numériques encore peu structurées. Le numérique demeure souvent abordé à travers des besoins, des projets ou des outils distincts, sans nécessairement s'inscrire dans une vision organisationnelle globale. Les responsabilités sont réparties entre plusieurs fonctions et les objectifs, priorités et mécanismes de coordination restent parfois peu formalisés. Cette situation limite la capacité à assurer une évolution numérique cohérente dans le temps.
- 02** Une gestion fragmentée des outils, des contenus et des données. La multiplication des environnements numériques — espaces de stockage et de partage de fichiers, sites Web et CMS, CRM, infolettres, billetteries, réseaux sociaux et autres plateformes — entraîne des difficultés de gestion, d'interopérabilité et de circulation de l'information. Les données relatives aux publics, aux activités, aux partenaires et aux communications demeurent souvent dispersées et structurées de manière variable, ce qui complexifie leur utilisation et la continuité des connaissances au sein des équipes.
- 03** Une exploitation encore limitée du potentiel stratégique des données et des outils numériques. Au-delà de leur utilisation opérationnelle, les technologies et les données disponibles sont encore peu mobilisées pour soutenir la connaissance des publics, la découvrabilité des œuvres et des activités, l'évaluation des actions, le développement des communications ou la prise de décision. L'enjeu consiste ainsi à passer progressivement d'une utilisation principalement fonctionnelle des outils à une utilisation davantage stratégique du numérique.

03 ENJEUX SUITE

Les conditions d'une appropriation durable

- 04** Des compétences numériques à consolider et un accès inégal à l'expertise. Les besoins exprimés concernent notamment la communication numérique, la découvrabilité, la gestion des données et des contenus ainsi que l'utilisation stratégique des outils et plateformes. Or, l'accès aux formations, aux ressources et aux accompagnements spécialisés demeure inégal, ce qui crée des écarts de capacité entre les organisations et peut ralentir l'adoption de nouvelles pratiques.
- 05** Des contraintes structurelles qui freinent l'appropriation et l'expérimentation. Les ressources financières et humaines limitées, la polyvalence des équipes, la multiplicité des responsabilités et la pression des opérations quotidiennes réduisent le temps et les moyens pouvant être consacrés à la transformation numérique. Ces contraintes limitent non seulement l'adoption de nouveaux outils, mais également la capacité à expérimenter, à développer les compétences, à documenter les pratiques et à inscrire les changements dans la durée.

Renforcer la capacité d'agir numérique du secteur

Pris dans leur ensemble, ces constats montrent que l'enjeu central ne réside pas uniquement dans l'accès aux technologies, mais dans la capacité du secteur à créer les conditions organisationnelles, humaines et collectives nécessaires à leur appropriation.

La stratégie vise ainsi à renforcer la capacité d'agir numérique du secteur : sa capacité à comprendre les transformations, à faire des choix éclairés, à développer ses compétences, à mieux maîtriser ses données et à mobiliser les technologies en fonction de ses besoins. Cela suppose d'agir simultanément sur la gouvernance, les compétences, les données, les processus de travail et l'accès aux ressources.

04 ORIENTATIONS

Sept axes pour concrétiser la vision

La présente stratégie se déploie à trois niveaux complémentaires : le secteur professionnel de la danse, par des démarches collectives et structurantes ; les membres du RQD, par le développement des compétences, des ressources et des possibilités de collaboration ; et le RQD lui-même, par l'amélioration de ses pratiques, de ses outils et de sa maturité numérique.

Le secteur

Démarches collectives

Les membres

Compétences et ressources

Le RQD

Pratiques et outils

Sept axes d'intervention permettent de traduire cette vision en priorités. Certains enjeux — notamment l'intelligence artificielle, les données, l'accessibilité et la sobriété numérique — sont transversaux et se retrouvent dans plusieurs axes.

1

Renforcer la découvrabilité du secteur en ligne

2

Développer les compétences numériques

3

Stimuler la recherche, l'expérimentation et l'innovation

4

Mutualiser les expertises et soutenir des projets numériques structurants

5

Structurer et optimiser l'environnement numérique de travail du RQD

6

Renforcer la cybersécurité, la protection des données et la résilience numérique

7

Intégrer les principes d'écoresponsabilité et de sobriété numérique

AXE 01

Découvrabilité numérique

Dans un environnement numérique marqué par une forte concurrence des contenus culturels et une fragmentation des usages, la découvrabilité de la danse québécoise devient un enjeu stratégique majeur. Le RQD entend renforcer la visibilité, le référencement et la circulation des contenus du secteur en ligne afin de mieux positionner les artistes, organismes et projets chorégraphiques dans les environnements numériques contemporains.

Le RQD souhaite ainsi soutenir une présence numérique plus cohérente, structurée et performante du secteur en misant sur l'amélioration des contenus, le référencement web, les métadonnées culturelles et les partenariats de diffusion numérique. Cette approche vise également à améliorer l'accès aux œuvres, aux ressources et aux connaissances liées à la danse québécoise, autant à l'échelle nationale qu'internationale.

Priorités d'intervention

- Améliorer et maintenir la présence du RQD dans les principaux environnements de référencement et de connaissance en ligne, notamment Wikipédia, afin de renforcer la visibilité de l'organisation et de ses ressources.
- Poursuivre l'optimisation du site quebecdanse.org afin d'améliorer l'expérience utilisateur, l'accessibilité, la qualité des contenus et l'accès aux services et ressources du RQD.
- Renforcer la cohérence et la portée des contenus diffusés sur les plateformes numériques et sociales du RQD.
- Déployer des stratégies de référencement naturel et, lorsque pertinent, de référencement payant afin d'accroître la visibilité des plateformes du RQD et de soutenir les campagnes d'adhésion et de renouvellement.
- Poursuivre et élargir les initiatives liées à Wikidata et aux métadonnées culturelles, en collaboration avec les partenaires du RQD, afin de mieux structurer et actualiser les données du Répertoire des membres.
- Développer des partenariats avec des plateformes et organismes spécialisés en cinédanse et en diffusion numérique afin de favoriser la circulation des œuvres chorégraphiques.
- Soutenir des initiatives numériques favorisant la découvrabilité des espaces de répétition et des lieux de diffusion de spectacles de danse au Québec.
- Développer la [Toile mémoire](#) numérique du RQD comme une plateforme de conservation et valorisation de l'histoire de la danse au Québec.
- Améliorer l'analyse des données de fréquentation des spectacles de danse au Québec et des comportements des publics grâce aux outils analytiques et solutions numériques.

AXE 02

Compétences numériques

La transformation numérique du secteur repose d'abord sur la capacité des professionnel·les à comprendre, maîtriser et intégrer les outils et pratiques numériques dans leurs activités quotidiennes. Les besoins exprimés par le milieu concernent autant les communications numériques que la gestion des données, la découvrabilité, l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou encore les technologies appliquées à la création et à la diffusion artistique.

Le RQD souhaite renforcer son rôle de développement professionnel en proposant des formations adaptées aux réalités du milieu de la danse, accessibles, évolutives et ancrées dans les besoins réels de ses membres. Cette approche vise autant le développement des compétences techniques que l'acquisition d'une culture numérique critique et durable.

Priorités d'intervention

- Poursuivre le développement des Mardis du Web comme programme de formation continue pour le milieu de la danse et l'équipe du RQD, notamment sur les thèmes suivants : la cybersécurité et la Loi 25 ; la découvrabilité numérique (SEO/SEM) ; les outils collaboratifs et de gestion du travail ; l'intelligence artificielle ; la sobriété numérique.
- Organiser des classes de maître et des activités spécialisées sur les arts de la scène, les technologies numériques et la diffusion de projets chorégraphiques.
- Mettre en place des programmes d'accompagnement en transformation numérique avec des partenaires spécialisés.
- Développer des outils, des guides et des ressources pratiques pour soutenir l'appropriation des technologies numériques par le secteur.
- Favoriser l'accessibilité aux formations grâce à des formats flexibles et à des partenariats de financement.

LES THÈMES DES MARDIS DU WEB

Cybersécurité et Loi 25**Découvrabilité SEO/SEM****Outils collaboratifs****Intelligence artificielle****Sobriété numérique**

AXE 03

Recherche et innovation

Le développement rapide de l'intelligence artificielle et de technologies telles que la réalité virtuelle et augmentée, la projection immersive ou la téléprésence transforme progressivement les pratiques de création, de production et de diffusion. Le RQD souhaite suivre ces évolutions de manière critique et soutenir leur appropriation lorsque celles-ci répondent aux réalités du secteur.

Le RQD souhaite contribuer au développement d'un espace de recherche et d'expérimentation en danse et technologies numériques, en favorisant les liens entre les milieux artistiques, universitaires, de la recherche appliquée et de l'industrie technologique.

Cet axe vise à produire et partager des connaissances, à documenter les usages émergents et à soutenir l'expérimentation autour des technologies numériques dans les pratiques chorégraphiques.

Priorités d'intervention

- Développer des partenariats structurants avec les universités et les centres de recherche appliquée, telles que le [département de la danse de l'UQAM](#) et le [Centre de Recherche sur le Potentiel Humain \(HUPR\)](#).
- Réaliser des sondages et rapports sectoriels sur les usages et les besoins numériques des professionnel·les de la danse.
- Poursuivre les collaborations et les partenariats avec des événements et organisations stratégiques, tels que le [FIFA](#), la [SAT](#), [CAPACOA](#), [LaCogency](#), [Sporobole](#), [SIT](#), [E-AI](#), [MTL Connecte](#).
- Soutenir des résidences, laboratoires et projets pilotes croisant danse et technologies numériques.
- Documenter les usages émergents de l'intelligence artificielle dans les pratiques artistiques et culturelles.
- Organiser des espaces de réflexion sur les enjeux éthiques, culturels et professionnels liés aux technologies numériques.
- Assurer une veille stratégique continue sur les innovations numériques applicables au secteur de la danse.
- Explorer la création d'un pôle de recherche et développement consacré à la danse et aux technologies numériques, susceptible de soutenir les pratiques chorégraphiques hybrides à l'échelle québécoise.

AXE 04

Projets structurants

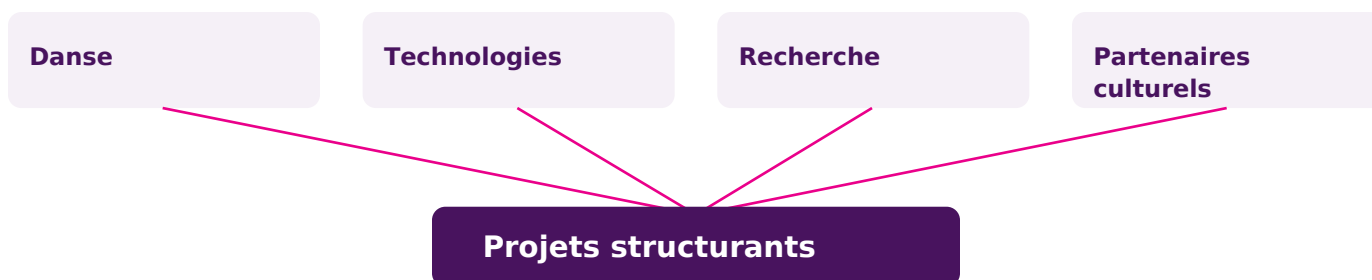
Afin de soutenir une transformation numérique cohérente et accessible, le RQD souhaite favoriser des projets collectifs qui permettent de mutualiser des ressources, des expertises et des infrastructures au bénéfice du secteur.

Cet axe vise à faire émerger ou à soutenir des initiatives sectorielles qui répondent à des besoins communs, renforcent les capacités du milieu et facilitent le partage des connaissances et des solutions.

Priorités d'intervention

- Soutenir des espaces de concertation permettant de faire émerger des besoins communs et des pistes de projets collectifs.
- Soutenir le développement de projets numériques collaboratifs présentant un potentiel structurant pour plusieurs acteurs du secteur.
- Favoriser l'intégration de critères de sobriété et de responsabilité dans les projets numériques collectifs.
- Créer des occasions de maillage entre professionnel·les de la danse, technologues, chercheur·euses et partenaires culturels.
- Renforcer les collaborations avec des partenaires stratégiques capables de contribuer à la conception, au financement ou au déploiement de projets structurants.
- Favoriser la mutualisation des expertises, des ressources et des apprentissages afin d'éviter la duplication des efforts et de renforcer l'autonomie du milieu.

LE MAILLAGE AU SERVICE DES PROJETS COLLECTIFS



AXE 05

Environnement de travail du RQD

Le RQD vise à mettre en place un environnement numérique de travail cohérent, intégré et évolutif afin de simplifier les processus, de favoriser la collaboration, d'améliorer la qualité et la circulation de l'information et de renforcer la capacité organisationnelle.

Priorités d'intervention

- Structurer la gestion documentaire et la gouvernance de l'information, notamment par la révision de l'arborescence de Google Drive, l'établissement de règles communes de classement, de nomenclature, de gestion des versions, d'archivage et de conservation des documents et données.
- Harmoniser les pratiques et les processus de travail numériques afin de réduire les silos, la duplication des tâches et la multiplication des méthodes de travail, tout en clarifiant les usages attendus des différents outils collaboratifs.
- Améliorer l'intégration et l'interopérabilité de l'écosystème technologique du RQD, notamment entre Google Workspace, le CRM, le site Web, les outils d'infolettre, les formulaires, la gestion de projets et les autres plateformes utilisées par l'organisation.
- Évaluer et optimiser le CRM et la gestion des relations avec les membres et les différents publics, en fonction des besoins réels de l'organisation : centralisation et segmentation des contacts, gestion des adhésions, inscriptions aux activités, communications, statistiques, historique des interactions et intégration avec les autres systèmes.
- Renforcer la gouvernance et la qualité des données, en définissant des pratiques communes de collecte, de saisie, de mise à jour, d'accès et de conservation, afin de disposer de données fiables et exploitables sur les membres, les partenaires, les publics et les activités du RQD.

UN ÉCOSYSTÈME À MIEUX RELIER



Environnement de travail du RQD

Automatisation, intelligence artificielle et appropriation par l'équipe

Priorités d'intervention

- Développer progressivement l'automatisation des processus récurrents, notamment pour la gestion des contacts, les inscriptions, les adhésions et renouvellements, les confirmations et rappels, la production de certains documents ainsi que la génération de statistiques et de rapports.
- Encadrer l'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle en développant des règles et des repères communs en matière de confidentialité, de gestion des données, de propriété intellectuelle, de validation des contenus et de responsabilité humaine. Ces travaux pourront notamment mener à l'adoption d'un cadre d'usage responsable de l'IA au RQD.
- Expérimenter de manière ciblée les usages de l'intelligence artificielle susceptibles de soutenir certaines tâches administratives, documentaires, analytiques ou communicationnelles, en évaluant leur valeur ajoutée, leurs risques et les conditions nécessaires à leur utilisation responsable.
- Renforcer l'appropriation des outils par l'équipe, notamment par la documentation des processus, la formation continue, l'accompagnement au changement et l'identification de personnes responsables de certains systèmes.
- Instaurer une démarche d'amélioration continue de l'environnement numérique, fondée sur une veille technologique, une évaluation périodique des outils, des coûts et des usages, ainsi que sur l'évolution des besoins de l'équipe.

DES CONDITIONS COMMUNES POUR L'USAGE DES OUTILS

Encadrer les usages

Former et documenter

Évaluer et ajuster

AXE 06

Cybersécurité et données

Dans un contexte d'augmentation des risques numériques, le RQD souhaite renforcer la sécurité de ses infrastructures, la protection des renseignements qu'il détient et sa capacité à réagir en cas d'incident.

Cet axe vise à réduire les risques, à assurer la continuité des activités et à développer une culture organisationnelle de cybersécurité adaptée aux réalités du RQD et du milieu culturel.

Priorités d'intervention

- Renforcer la sécurité de l'infrastructure numérique et du réseau informatique du RQD.
- Déployer des outils de gestion sécurisée des mots de passe et des accès.
- Consolider l'utilisation de Google Workspace comme environnement sécurisé de travail collaboratif.
- Mettre en place des solutions de sauvegarde infonuagique et de protection des données.
- Déployer des outils complémentaires de cybersécurité (VPN, antivirus, pare-feu).
- Maintenir une collaboration avec des spécialistes et entreprises en technologies de l'information.
- Réaliser des évaluations régulières des risques et vulnérabilités numériques.
- Maintenir la conformité des plateformes et des pratiques du RQD en matière de protection des renseignements personnels, notamment au regard de la Loi 25.
- Élaborer et maintenir un protocole de réponse aux incidents et de continuité des activités numériques.
- Sensibiliser et former l'équipe aux bonnes pratiques en cybersécurité et protection des données.

LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS COMME OBJECTIF

Prévenir

Formation et évaluation des risques

Protéger

Accès sécurisés et sauvegardes

Réagir

Protocole de réponse aux incidents

AXE 07

Écoresponsabilité

Le développement numérique entraîne des impacts environnementaux qui doivent être pris en considération dans les pratiques organisationnelles et les choix technologiques du secteur culturel.

Le RQD souhaite amorcer une réflexion structurée sur la sobriété numérique et promouvoir des pratiques numériques plus écoresponsables et durables au sein de l'organisation et auprès de ses membres.

Priorités d'intervention

- Élaborer une charte et un plan d'action organisationnel en matière de sobriété numérique.
- Sensibiliser le milieu aux impacts environnementaux du numérique au moyen d'activités de formation, d'information et de ressources pratiques.
- Réduire les usages énergivores liés aux technologies de l'information et des communications en optimisant le parc informatique et les outils numériques utilisés par l'organisation.
- Encourager des pratiques responsables de stockage, de diffusion et de gestion des données.
- Intégrer des critères de sobriété dans l'évaluation et l'utilisation des solutions d'intelligence artificielle et des autres outils numériques émergents.

LA SOBRIÉTÉ DANS LES CHOIX ET LES PRATIQUES

Équipements

Optimisation du parc informatique

Données

Stockage et diffusion responsables

Outils et IA

Choix proportionnés aux besoins

05 PRINCIPES DIRECTEURS

Orienter les choix et l'action

La mise en œuvre de la stratégie numérique du RQD s'appuie sur des principes directeurs qui orienteront les choix, les projets et les partenariats de l'organisation. Ces principes constituent un cadre de référence pour favoriser une transformation numérique qui soit à la fois utile, inclusive, responsable et adaptée aux réalités du secteur professionnel de la danse.

Accessibilité et inclusion

Veiller à ce que la transformation numérique contribue à réduire, plutôt qu'à accentuer, les inégalités d'accès aux outils, aux ressources, aux compétences et aux possibilités offertes par le numérique. Le RQD privilégiera des approches qui tiennent compte de la diversité des réalités, des capacités et des ressources de ses membres.

Souveraineté culturelle et numérique

Favoriser la présence, la découvrabilité et la reconnaissance des contenus et des pratiques chorégraphiques québécoises dans les environnements numériques, tout en portant une attention particulière à la maîtrise des données, des contenus et des outils utilisés par le milieu. Ce principe prend une importance accrue dans un contexte marqué par le poids des grandes plateformes et le développement rapide de l'intelligence artificielle.

Collaboration et mutualisation

Privilégier les approches collectives lorsque celles-ci permettent de partager les connaissances, les expertises, les infrastructures ou les ressources. Dans un secteur composé d'organisations aux capacités variables, la collaboration et la mutualisation peuvent permettre de développer des solutions plus accessibles, pérennes et adaptées aux besoins communs.

Éthique et responsabilité

Adopter une approche réfléchie et transparente dans l'utilisation des technologies, particulièrement en matière de données et d'intelligence artificielle. Cela implique notamment de porter attention à la protection des renseignements, aux droits d'auteur, à la propriété intellectuelle, aux biais technologiques, à la transparence des usages et au maintien d'une responsabilité humaine dans les processus soutenus par le numérique.

Agilité et expérimentation

Favoriser une approche progressive de la transformation numérique, permettant d'expérimenter, d'évaluer et d'ajuster les pratiques en fonction des résultats obtenus et de l'évolution des technologies. Plutôt que de rechercher des solutions définitives, le RQD privilégiera des choix évolutifs et adaptés aux capacités réelles de l'organisation et du secteur.

Sobriété et responsabilité environnementale

Prendre en considération les impacts environnementaux associés aux usages numériques et privilégier, lorsque cela est possible, des pratiques, des équipements et des solutions technologiques durables, proportionnés aux besoins et favorisant une utilisation responsable des ressources.

06 MISE EN ŒUVRE

Une démarche progressive concertée et mesurable

La stratégie numérique du RQD sera déployée sur la période 2026-2028, selon une approche progressive permettant de conjuguer des actions à court terme et des chantiers structurants à plus longue portée. Les interventions seront priorisées en fonction de leur impact, des ressources disponibles et de leur contribution aux orientations du [Plan directeur 2025-2030 du secteur professionnel de la danse](#).

La mise en œuvre reposera sur trois mécanismes complémentaires :

- 1 Un pilotage assuré par le RQD, sous la responsabilité de la direction de la transformation numérique et des partenariats stratégiques, afin de coordonner les actions, de maintenir la cohérence de la stratégie et d'assurer les liens avec le milieu et les partenaires.
- 2 Une mobilisation des expertises internes et externes, combinant le développement des compétences numériques au sein du RQD et le recours ciblé à des partenaires spécialisés en fonction des besoins : données, intelligence artificielle, formation, innovation, recherche et technologies de l'information. Cette approche permettra également de favoriser le transfert de connaissances et de renforcer progressivement l'autonomie du RQD.
- 3 Un suivi continu des résultats, à partir d'indicateurs associés aux axes stratégiques et d'outils de suivi permettant de mesurer les progrès, d'évaluer les retombées et d'ajuster les actions en fonction des apprentissages et de l'évolution des besoins du secteur. Ces résultats alimenteront également les bilans annuels et les mécanismes de reddition de comptes auprès des partenaires publics.

Agir**Mesurer****Apprendre****Ajuster**

La mise en œuvre de la stratégie est ainsi conçue comme un processus évolutif : agir, mesurer, apprendre et ajuster afin de faire progresser durablement la capacité numérique du RQD et du secteur professionnel de la danse.

PERSPECTIVES

Une capacité numérique collective au service de la danse

Dans un contexte d'accélération technologique et d'évolution des usages culturels, le secteur de la danse doit pouvoir s'adapter tout en restant ancré dans ses réalités, ses missions et ses valeurs. L'enjeu n'est pas de suivre chaque innovation, mais de développer les compétences et les capacités nécessaires pour comprendre les changements, faire des choix éclairés et adopter des solutions réellement adaptées aux besoins du milieu.

Avec cette stratégie et le plan d'action qui l'accompagne, le RQD entend pleinement jouer son rôle de regroupement : soutenir les professionnel·les, favoriser la mutualisation des expertises et des ressources, développer des partenariats structurants et créer les conditions favorables à une transformation numérique durable.

Cette démarche vise ainsi à renforcer une culture numérique collective, fondée sur la collaboration, l'autonomie et la capacité du milieu à anticiper les évolutions plutôt qu'à les subir.

Dans cette perspective, le numérique demeure avant tout un levier au service de la danse : pour soutenir la création et la diffusion, améliorer les pratiques de travail, mieux connaître et rejoindre les publics et renforcer la découvrabilité et le rayonnement de la danse québécoise.

